



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Ständerat • Frühjahrssession 2017 • Achte Sitzung • 13.03.17 • 15h15 • 16.4085
Conseil des Etats • Session de printemps 2017 • Huitième séance • 13.03.17 • 15h15 • 16.4085



16.4085

Postulat Hêche Claude. Stärkeres und koordiniertes Engagement des Bundes für den Sport, den Spitzensport und den leistungsorientierten Nachwuchssport

Postulat Hêche Claude. Pour un engagement renforcé et coordonné de la Confédération en faveur du sport, du sport d'élite et de la relève dans le sport de compétition

CHRONOLOGIE

STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 13.03.17

Präsident (Bischofberger Ivo, Präsident): Der Bundesrat beantragt die Annahme des Postulates.

Hêche Claude (S, JU): Je remercie tout d'abord le Conseil fédéral pour sa réponse et sa prise de position en faveur du postulat. En préambule, je souhaiterais rappeler que mon intervention est le résultat d'une concertation avec différents membres de l'Assemblée fédérale, et en particulier avec Messieurs les conseillers aux Etats Eder, Fournier, Rieder et Lombardi. Effectivement, nous sommes plusieurs à partager un certain nombre de constats, voire de préoccupations, concernant la Conception des installations sportives d'importance nationale – CISIN en français, Nasak en allemand – que je me permets de relever brièvement.

Premièrement, la valorisation des espaces propices au sport joue un rôle central dans la promotion de l'activité physique, un élément déterminant pour la santé et le bien-être. Deuxièmement, le sport est un facteur de cohésion nationale et de solidarité qui permet de lutter contre les inégalités. Troisièmement, les installations sportives réalisées dans le cadre de la CISIN sont mises à la disposition des clubs régionaux et locaux. Ce faisant, la Confédération promeut la relève et permet surtout aux jeunes et au grand public de pratiquer le sport dans de bonnes conditions. Quatrièmement – Monsieur le conseiller fédéral Parmelin l'a indiqué ou précisé tout à l'heure –, plusieurs manifestations internationales sont prévues dans notre pays, à l'instar des Championnats du monde de hockey sur glace, des Jeux olympiques de la jeunesse et de l'Universiade d'hiver, pour lesquelles le Conseil fédéral a déjà débloqué des moyens financiers. Cinquièmement, la dernière analyse des besoins en matière d'infrastructures a confirmé que d'importants manques quantitatifs et qualitatifs restaient à combler en dépit des progrès réalisés au cours des années écoulées.

Cinq ans après l'acceptation de la loi sur l'encouragement du sport et de la CISIN 4, il est donc important de tirer un bilan et d'envisager la suite de notre engagement en faveur du sport, du sport d'élite et de la relève dans le sport de compétition.

De plus, tout doit être mis en oeuvre pour concrétiser et réaliser les derniers projets de la CISIN 4 cette année encore.

Je prends donc note, avec satisfaction, que le Conseil fédéral partage également la nécessité d'une telle réflexion. Je me permets toutefois d'apporter une précision sur la dimension financière de l'examen qui devrait être fait: il est impératif que le rapport intègre une évaluation du coût des mesures envisagées et les incidences financières sur les collectivités publiques. Il appartiendra ensuite au Conseil fédéral et au Parlement de débattre et de déterminer en toute connaissance de cause les priorités et les moyens financiers à dégager. C'est dans cet esprit que je vous invite à soutenir le postulat.



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Ständerat • Frühjahrssession 2017 • Achte Sitzung • 13.03.17 • 15h15 • 16.4085
Conseil des Etats • Session de printemps 2017 • Huitième séance • 13.03.17 • 15h15 • 16.4085



Parmelin Guy, conseiller fédéral: Pour répondre directement à Monsieur Hêche et à sa dernière petite demande, il est bien précisé dans la réponse du Conseil fédéral que nous fournirons un rapport sous la forme d'une analyse des besoins de la CISIN, du point de vue de la conception. Il y aura donc bien une analyse des besoins financiers.

Le Conseil fédéral, je l'ai dit tout à l'heure, est extrêmement restrictif. Néanmoins, je crois que ce qui est appréciable dans votre postulat – et c'est pour cela que le Conseil fédéral propose de l'accepter –, c'est que vous parlez d'un engagement "coordonné" de la Confédération. Nous sommes donc prêts à faire cet état des lieux, qui permettra aussi de montrer peut-être l'effet de levier de certains investissements qui ont eu lieu, de comparer ce qui était bien et ce qui l'était moins et de procéder à des corrections éventuelles.

Je le répète: avec les réserves émises concernant le futur des moyens financiers, ce qui fera l'objet d'une deuxième étape, nous sommes prêts à ce stade à recommander l'acceptation ce postulat et à agir dans le sens demandé.

Angenommen – Adopté

AB 2017 S 205 / BO 2017 E 205